Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal. Interpellation de H. BENMRAH, Conseillère communale, relative à l'état de certains bacs à fleurs sur le territoire communal.

H. BENMRAH donne lecture du texte suivant :

H. BENMRAH geeft lezing van de volgende tekst:

Plusieurs riverains de la rue De Coster ont attiré mon attention sur l'aspect pour le moins négligé des bacs à fleurs se trouvant au niveau du milieu de la rue, face à l'hôpital. Les plantations sont laissées à l'abandon et ne sont pas entretenues. Les bacs, quant à eux, sont en déséquilibre, parce que la base est complètement démolie, ils représentent un danger pour tous les usagers de la voirie, tant les automobilistes que les piétons. Il ne nie pas leur utilité mais leur état général est vraiment inacceptable. Passons maintenant aux bacs à fleurs de la rue de la Clinique. Ils ne sont pas entretenus et ces arbustes non taillés réduisent dangereusement la visibilité des automobilistes et des piétons. Contrairement à ce que le Collège affirme, ces aménagements créent davantage un climat d'insécurité. Ses questions sont les suivantes : qui s'occupe de l'entretien de ces bacs et à quelle fréquence ? Comptez-vous remettre en état ces bacs et consentir à un entretien régulier des plantations qui les garnissent ? Quel bilan tirez-vous de l'installation de ces bacs ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HUBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

Les bacs à fleurs de la rue de la Clinique sont entretenus par la Région car ils lui appartiennent. Nous transmettons la question à cette dernière afin que les bacs à fleurs reçoivent à nouveau de nouvelles plantes. Les bacs à fleurs sont destinés à empêcher les vitesses élevées dont se plaignent depuis des années les habitants de la rue. Pour ralentir la vitesse, la Commune travaille avec des coussins berlinois, des bacs à fleurs ou d'autres objets qui empêchent les véhicules de rouler en ligne droite. D'ailleurs, ce n'est pas seulement le cas dans la rue de la Clinique, mais aussi dans d'autres rues.

Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un nouveau plan de circulation pour l'ensemble du quartier et nous espérons qu'en intervenant en matière de circulation nous pourrons également faire en sorte que la vitesse dans le quartier reste vivable, ce ne sera qu'alors que les bacs à fleurs pourront être restitués à la Région.

Concernant le bac à fleurs de la rue De Coster, le service le remplacera par un nouveau. Il y avait été placé pour garantir la visibilité sur le passage piéton et empêcher le stationnement sauvage à la sortie de l'hôpital « Bracops ».